Nouvelle loi sera mise en vigueur à partir du 1er Janvier prochain, date qui sert de point de départ au service militaire.

Les 25 classes actuelles à ce service auraient été échelonnées ainsi qu'il suit avec le système de 1889 :

Armée active : classes de 1891, 1890 et 1889. Réserve de l'armée active : classes de 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883 et 1882. Armée territoriale : classes de 1881, 1880, 1879, 1878, 1877 et 1876. Réserve de l'armée territoriale : classes de 1875, 1874, 1873, 1872, 1871, 1870, 1869, 1868 et 1867.

Les mêmes classes seront réparties de la manière suivante avec le nouveau système :

Armée active : classes de 1891, 1890, 1889. Réserve de l'armée active : classes de 1888, 1887, 1886, 1885, 1884, 1883, 1882, 1881, 1880 et 1879. Armée territoriale : classes de 1878, 1877, 1876, 1875, 1874 et 1873. Réserve de l'armée territoriale : classes de 1872, 1871, 1870, 1869, 1868 et 1867.

Les obligations des réservistes de l'armée active restent de deux convocations de quatre semaines chacune ; celles des territoriaux, d'un appel de deux semaines. Mais les réservistes de l'armée territoriale devront désormais répondre à une revue d'appel qui ne pourra entraîner un déplacement de plus d'une journée.

La classe 1879 ayant été convoquée cette année au titre de l'armée territoriale, les classes de 1880 et 1881 seront dans l'obligation de rejoindre en 1892 et en 1894, mais cette dernière classe ne devant entrer dans l'armée territoriale que le 1er novembre 1895, la convocation n'aura lieu, dit la commission (télégraphique) du ministère, qu'en 1896, si l'on conserve le mode actuel d'appel, et, dans ce cas il n'y aura pas de réunion de l'armée territoriale en 1893, ni en 1894, ni en 1895.

Dernière Heure

L'état de siège à Nigni-Novgorod

St-Pétersbourg, 25 juillet. — L'état de siège a été proclamé aujourd'hui à Nigni-Novgorod. Il sera en vigueur pendant toute la durée de la foire qui s'ouvre après-demain.

Zacharew l'instigateur des troubles d'Astrakan et de Saretow a été condamné à la déportation.

Émeute à Fredhia

St-Pétersbourg, 25 juillet. — De nouveaux troubles ont éclaté à Fredhia près d'Astrakan Une pharmacie a été saccagée, le pharmacien et son aide massacrés.

LE CONCOURS INTERNATIONAL

de Pompiers à Bruxelles

On nous écrit de Bruxelles, 25 juillet. — Hier dimanche avait lieu le concours de manœuvres de pompes à incendie et d'appareils de sauvetage entre les compagnies belges et françaises. Ce concours a été précédé d'un cortège et suivi d'une revue, passée par le bourgmestre de la ville.

Les compagnies françaises ont obtenu un brillant succès pour leur bonne tenue. Elles ont été vivement acclamées au cri mille fois répété de Vive la France!

Nous devons une mention spéciale à l'ancien fait aux sapeurs-pompiers de Versailles, qui, à la descente du train, cette compagnie a été reçue par les délégués du Comité organisateur et une magnifique gerbe de fleurs a été offerte à son capitaine-commandant, M. Parquescone.

Indépendamment de cette compagnie, se sont rendues au concours de Bruxelles, les compagnies de Saint-Ouen, Aubervilliers-du-Nord, de Sèvres-le-Château, de Levallois-Perret et de Longjumeau ; elles ont pris part au concours et ont manœuvré très-proprement.

Le soir, un grand banquet a été offert aux officiers étrangers, à la Bourse du commerce, où on a fraternisé joyeusement jusque vers onze heures et demie.

Dans ce concours, la compagnie de Saint-Ouen a obtenu le troisième prix, dans le prix du Roi, et la compagnie de Longjumeau, le deuxième prix, dans le troisième concours.

LES PIGEONS VOYAGEURS ALLEMANDS

Pigeonniers militaires allemands en territoire français

Toul, 25 juillet. — Depuis quelque temps des pigeons voyageurs faisant partie des pigeonniers militaires de Mayence et de Coblentz ont été pris dans notre région.

D'après des informations qui nous viennent de Lunéville, des pigeons venant de Sarrebourg ont été pris également dans les localités avoisinant Lunéville.

Il est certain qu'en ce moment les Allemands se livrent à des essais très sérieux de leur organisation préparatoire à une entrée en campagne.

En tous cas, nos autorités sont prévenues que les Allemands ont des pigeonniers militaires dans les environs de Lunéville. Il faut espérer qu'on les découvrira, ainsi que les autres.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Canton de Lille-Sud-Ouest

Le parti ouvrier communiste avait organisé hier soir une réunion à l'estaminet Dessek, rue d'Esquermes.

150 personnes environ y assistaient.

Président, M. Vinard ; assesseurs MM. Lernould et Cyr.

Le candidat au conseil d'arrondissement, M. Dhondt, a prononcé quelques paroles et demandé l'amnistie pour tous, même pour les anarchistes. Il s'est excusé de ne pouvoir en dire plus long, en raison de ce qu'il n'a pas l'habitude de parler.

Le député Lafargue a essayé de suppléer à l'insuffisance du candidat Dhondt. Il a sérieusement raconté que c'était la police qui, sur l'ordre de Constans, avait commis les attentats à la dynamite que l'on a mis à la charge des anarchistes. (Que fait alors M. Lafargue des aveux et des déclarations préliminaires de Vaughot et de Ravachol?)

Don Pablo s'est ensuite écrié que lorsque les communistes arriveraient au pouvoir, ils proclameraient des mesures que les capitalistes ne le monde en sera l'étonné. Il a annoncé, notamment, que de même que les bourgeois ont confisqué les biens des nobles et du clergé, pendant la Révolution, les prolétaires confisqueraient à leur tour les biens des bourgeois qui deviendraient propriétés nationales.

Un M. Toller, représentant de commerce, et qui s'intitule catholique militant, est venu déclarer que les catholiques devaient voter pour les candidats socialistes. Il a violemment attaqué M. Schoutteten, qui, dit-il, est un Belge naturalisé seulement depuis cinq ans. Mais est-ce que M. Dhondt n'est pas, lui aussi, fils de Belge et n'a-t-il pas capitaine dans les rangs de la Belgique ?

Le citoyen Erbé est ensuite intervenu, et comme après avoir exposé les « opportunités », il a traité les théories de Lafargue d'utopistes, il en est résulté avec celui-ci une assez vive discussion dans laquelle don Pablo n'a pas précisément eu le dessous.

Le candidatura Dhondt a enfin été adoptée.

Canton d'Haubourdin

Dimanche, à six heures, a eu lieu à l'estaminet Bernier, à Loos, une réunion organisée par la Ligue républicaine, et à laquelle assistaient plus de 200 électeurs.

M. Despinoy, conseiller municipal présidait.

M. Auguste Potié a pris la parole, et s, en termes éloquents, rappelé les bienfaits de la République, spécialement à l'égard des cultivateurs auxquels elle a permis de se syndiquer.

Ce chaleureux discours de M. Potié a été accueilli à diverses reprises, par des applaudissements répétés.

M. Brisou, cultivateur, a demandé à M. Potié s'il ne retirait à la disposition des cultivateurs pour l'organisation des syndicats agricoles. L'honorable candidat a répondu que les cultivateurs pourraient toujours compter sur lui.

Le candidature Potié a alors été adoptée à l'unanimité. Et cette magnifique réunion s'est terminée, au milieu de l'enthousiasme général, aux cris de : vive Potié, vive la République.

Canton de Pont-à-Marcq

Voici la profession de foi du candidat républicain, M. Paul Lepeuple :

Chers Concitoyens,

La LIGUE RÉPUBLICAINE de notre canton m'a désigné pour affirmer et soutenir sa politique dans l'élection prochaine au Conseil d'arrondissement.

J'ai accepté cet honneur.

Je sollicite aujourd'hui vos suffrages et tiens à vous indiquer la signification doit être attribuée à ma candidature.

Républicain, j'accepte, sans arrière-pensée, les lois de la République.

Au point de vue économique, mes intérêts, conformes aux vôtres, me commandent d'être résolument partisan de toutes mesures pouvant assurer le plus grand et le plus utile rapport du sol et du commerce français contre la concurrence étrangère.

Si je l'étais élu, je tirais, dans la sphère de mon modeste mandat, tous mes efforts pour faire aboutir les lois en préparation sur le Crédit agricole et les retraites des Travailleurs âgés.

J'estime, en outre, que les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement ont le devoir étroit de saisir immédiatement les Chambres françaises de vœux tendant à faire régler définitivement par une loi cette question, vitale pour l'Agriculture, de la pluralité appropriée aux terres par le travail des occupeurs, plus-value créée par les propriétaires sont, seuls et injustement, les bénéficiaires actuels.

Mon concours le plus absolu serait acquis à la préconisation de cette loi qui assurerait l'indépendance des fermiers, sauvegarderait leurs intérêts et leur permettrait d'envisager, sans angoisse, la date d'échéance et les conditions de renouvellement de leurs baux.

Paul LEPEUPLE,

Cultivateur, Suppléant en Juge-de-Paix.

Boresée, 20 juillet 1892.

Arleux-du-Nord

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le démonts de la façon la plus formelle les paroles que me prête M. Drouoart, candidat clérical réactionnaire au Conseil d'arrondissement dans le canton d'Arleux.

L'honorable M. Drocourt, maire d'Arleux, son comité électoral, m'ont chargé de m'a charge auprès de ce personnage d'aucune mission ni officieuse ni officielle.

Les électeurs du canton d'Arleux, en affirmant par leur vote, dimanche prochain, leurs préférences pour la sympathique M. Drocourt qui seul pourra leur rendre de signalés services, sauront apprécier à sa juste valeur les propos mensongères et malsains qui me sont prêtés en cette circonstance.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments distingués'

DESNOULLET.

VALENCIENNES

Canton de St Amand rive gauche

M. Georges Legrand, de Lecelles, conservateur, conseiller général sortant du canton de St-Amand rive-gauche, renonce à poser de nouveau au suffrage de ses concurrents républicain, M. Emile Davaine, reste seul candidat ; son élection est donc certaine.

Ce sera un siège gagné par les républicains.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES

La *Tribune* apprécie ainsi qu'il suit la candidature républicaine de M. Mulat :

Fidèle à la discipline républicaine, la *Tribune du Nord*, s'inspirant du vote des délégués républicains du canton, a le devoir de patronner la candidature de M. Mulat.

D'ailleurs, M. Mulat est un candidat d'une valeur personnelle incontestable, et les garanties qu'il offre aux vrais républicains de toutes nuances sont des plus sérieuses, des plus sérieuses, disons même des plus loyales.

Un membre du Conseil municipal de Fourmies en 1876, M. Mulat s'est vu, cinq fois consécutives, renouveler son mandat.

Ajoutons qu'à chaque élection sénatoriale il fut délégué à l'unanimité.

Au Conseil des prud'hommes, on peut dire que M. Mulat est tenu en haute estime par les nombreux ouvriers qui ont pu apprécier, outre ses connaissances sérieuses et variées, son tact, sa rectitude, son équité, jointe à une parfaite urbanité.

Notre candidat se consacrera aux intérêts du canton avec une compétence que ses titres d'ingénieur et d'industriel rendront plus précieuse, plus certaine, plus efficace.

Son passé honorable et si bien rempli, ses nombreuses et solides relations, son activité bien connue, en sont un sûr garant.

Enfin, le parti républicain doit se montrer fier de pouvoir présenter un tel candidat.

C'est donc avec confiance que nous attendons le verdict des électeurs du canton.

A. D.

MAUBEUGE

M. Sculfort, conseiller général sortant, vient d'adresser aux électeurs du canton de Maubeuge, la profession de foi suivante :

Mes chers concitoyens,

Je me représente à vos suffrages après deux années d'exercice du mandat que vous m'avez confié en 1890, que vous m'avez renouvelé en 1892, prend fin dans quelques jours. Je viens en sollicitant votre suffrage.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire que je fasse une profession de foi car depuis 1879, je vous m'avez fait entrer dans la politique, j'ai toujours suivi le programme que je m'étais tracé, que vous avez bien voulu approuver à différentes reprises et qui peut se résumer en quelques mots :

Dévouement complet et absolu à la République aux intérêts du canton.

Si vous me faites l'honneur de me nommer de nouveau votre mandataire, je continuerai dans la même voie.

Auguste BERNARD,

Aubencheul au Bac, le 23 juillet 1892.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

CONSEIL GENERAL

Que quatre conseillers sortants pour le conseil général se représentent ; ce sont :

M. Joseph Deschodt, avocat, docteur en médecine (Hazebrouck-Sud). — M. Jean Pilchon, député (Bailleul sud-ouest). — M. Adolphe Duquenne (Merville). — M. Alphonse Outters (Steenvoorde). Les trois premiers sont réactionnaires, M. Outters est un républicain ultra modéré qui se présenta aux élections sénatoriales contre M. Trystram.

Les républicains opposeront à M. Duquenne la candidature de M. Grillot-Desante, qui adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Electeurs,

Sollicité par toutes les ligues républicaines du votre canton pour poser ma candidature au Conseil général, je me fais un devoir de répondre à votre appel, je viens donc vous prier de m'accorder vos suffrages.

Enfant du pays, connaissant les besoins spéciaux de la région par suite de mes longues et fréquentes relations avec les industriels et les cultivateurs, je serai de bœur à vous défendre les intérêts.

Elevé au milieu de la classe ouvrière, j'ai toujours et de tout cœur fraternisé avec elle. J'en connais toutes les nécessités, aussi peut-elle compter sur toute mon ardeur et mon dévouement.

République sincère, et ami du gouvernement actuel, je lui prêterai un concours loyal et constant, et j'espère en retour pouvoir compter général obtenir la bienveillante protection de l'administration supérieure, si nous sommes nécessaire à nos populations urbaines et rurales.

Electeurs,

Souvenez-vous que ma candidature signifie partisan du régime républicain, avec l'ordre et la liberté pour tous, et soyez assurés que tous mes efforts tendront à vous rendre le mon rendre digne du mandat que vous m'aurez confié.

Vive la République!

GRILLET-DESANTE.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les conseillers d'arrondissement sortants sont : MM. Elie Wandewelbe et Plouvier (Bailleul nord-est); Bocquillon de Jenlis (Cassel); et Dorlodot (Hazebrouck-nord) tous trois réactionnaires.

Les trois derniers se représentent. M. Wandewelbe se retire. La *Vraie France* et la *Croix du Nord* annoncent pour le remplacer la candidature réactionnaire de M. Delbecque, maire de Nieppe.

PAS-DE-CALAIS

Canton de Lens

MM. Hugot et Defernez, candidats au conseil d'arrondissement adressent aux électeurs la profession de foi suivante :

Messieurs et chers concitoyens,

En venant solliciter vos suffrages nous croyons utile de vous faire connaître brièvement quel sera notre ligne de conduite si vous nous faites l'honneur de nous élire.

Républicains, nous n'avons pas à faire ici l'éloge d'un régime qui a donné au pays 21 années de paix et de sécurité, qui, par l'exécution de travaux immense a préparé la prospérité de l'avenir ; d'un régime qui a reçu la France épuisée en 1870, qui a reconstitué son armée, réparé à fois l'infraction et établi l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt du sang.

Au Conseil d'arrondissement, nous défendrons les intérêts agricoles et industriels de notre région qui ont besoin d'être vigoureusement soutenus, non pas par des paroles creuses, *mais par des actes vraiment utiles et nombreux dans le canton de Lens*, et à protéger en toutes circonstances les commerçants.

En un mot, nous prenons l'engagement de contribuer à faire aboutir les réformes économiques et sociales qui constituent le programme commun du parti républicain-progressiste.

Vive la République !

C'est avec une pleine confiance que nous nous adressons à vous, vous promettant qu'l'abri du scrutin vous ne vous oublierez pas, vous prendrez toujours avec énergie les intérêts du canton de Lens.

Vive la République !

Arthur HUGOT, agriculteur à Lens, conseiller sortant.

Edouard DEFERNEZ, ingénieur civil, maire de Lièvin.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le succès de ces deux candidatures ne saurait être douteux qu'en cas d'appui de MM. Dépres, sénateur, Basly et Lamendin, députés.

Canton de Lillers

Voici la profession de foi de M. Ovide Fannien, conseiller sortant :

Chers concitoyens,

Appelé par le Comité républicain à solliciter vos suffrages pour l'élection d'un conseiller général, je me présente aux électeurs, comme en 1886, en toute confiance.

Vous me connaissez depuis longtemps et vous savez que je consacre la plus grande partie de mes loisirs à m'occuper de toutes les questions intéressant les populations et spécialement les communes du canton, vous savez aussi, chers concitoyens, que mes plus grands satisfaction consistent à aider aux attributions du Conseil général, que mon ambition ne dépassera jamais ; cependant votre ête requiert par le fait de votre suffrage, une certaine fidélité et l'action personnelle que j'ai pu exercer avec plus ou moins de succès s'étant toujours efforcé de rendre service au pays. Mon zèle nécessaire que vous connaissez de nouveau la direction que pendra cette part modeste d'influence, si vous me faites l'honneur de me choisir.

Henri SCULFORT.

Canton de Landrecies

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

La situation électorale dans le canton de Landrecies est très bonne. M. Demoulin conseiller sortant ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Malgré les attaques aussi injustes que déplacées dont il est l'objet de la part de la municipalité réactionnaire que Landrecies s'est donnée, ce n'est pas la bonne volonté qui lui manque, mais pour des raisons que nous n'avons pas à faire valoir ici, sa décision était prise depuis longtemps.

Les délégués de toutes les communes du canton se sont réunis hier et ont désigné à l'unanimité comme candidat républicain M. Gustave Leblond, maire de Fontaine-au-Bois. Ce choix très heureux sera certainement ratifié par les électeurs dimanche prochain.

Nous pouvons même compter sur un succès éclatant.

On parle de M. Deloffre, maire de Landrecies, comme candidat réactionnaire ou de M. Ménard, maire de Boussies. Quel qu'il soit, il est certain de remporter une ample défaite.

Les électeurs ne se laisseront plus abuser par de fallacieuses promesses. Malgré les démarches que quelques candidats tentent auprès d'eux les souteneurs de la réaction, ils prouveront qu'ils ont maintenant le souci de leurs intérêts et qu'ils savent reconnaître que nul n'a plus que M. Leblond les qualités requises pour défendre avec avantage.

CAMBRAI

Voici la circulaire que M. Bernard, conseiller général, vient d'adresser aux électeurs du canton ouest de Cambrai.

Messieurs et chers concitoyens,

Le mandat de conseiller général que vous m'avez confié en 1890, que vous m'avez renouvelé en 1892, prend fin dans quelques jours. Je viens en sollicitant votre suffrage.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire que je fasse une profession de foi car depuis 1879, que vous m'avez fait entrer dans la politique, j'ai toujours suivi le programme que je m'étais tracé, que vous avez bien voulu approuver à différentes reprises et qui peut se résumer en quelques mots :

Dévouement complet et absolu à la République aux intérêts du canton.

Si vous me faites l'honneur de me nommer de nouveau votre mandataire, je continuerai dans la même voie.

Auguste BERNARD.

Aubencheul au Bac, le 23 juillet 1892.

ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK

CONSEIL GENERAL

Que quatre conseillers sortants pour le conseil général se représentent ; ce sont :

M. Joseph Deschodt, avocat, docteur en médecine (Hazebrouck-Sud). — M. Jean Pilchon, député (Bailleul sud-ouest). — M. Adolphe Duquenne (Merville). — M. Alphonse Outters (Steenvoorde). Les trois premiers sont réactionnaires, M. Outters est un républicain ultra modéré qui se présenta aux élections sénatoriales contre M. Trystram.

Les républicains opposeront à M. Duquenne la candidature de M. Grillot-Desante, qui adresse aux électeurs la profession de foi suivante :

Electeurs,

Sollicité par toutes les ligues républicaines du votre canton pour poser ma candidature au Conseil général, je me fais un devoir de répondre à votre appel, je viens donc vous prier de m'accorder vos suffrages.

Enfant du pays, connaissant les besoins spéciaux de la région par suite de mes longues et fréquentes relations avec les industriels et les cultivateurs, je serai de bœur à vous défendre les intérêts.

Elevé au milieu de la classe ouvrière, j'ai toujours et de tout cœur fraternisé avec elle. J'en connais toutes les nécessités, aussi peut-elle compter sur toute mon ardeur et mon dévouement.

République sincère, et ami du gouvernement actuel, je lui prêterai un concours loyal et constant, et j'espère en retour pouvoir compter général obtenir la bienveillante protection de l'administration supérieure, si nous sommes nécessaire à nos populations urbaines et rurales.

Electeurs,

Souvenez-vous que ma candidature signifie partisan du régime républicain, avec l'ordre et la liberté pour tous, et soyez assurés que tous mes efforts tendront à vous rendre le mon rendre digne du mandat que vous m'aurez confié.

Vive la République!

GRILLET-DESANTE.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les conseillers d'arrondissement sortants sont : MM. Elie Wandewelbe et Plouvier (Bailleul nord-est); Bocquillon de Jenlis (Cassel); et Dorlodot (Hazebrouck-nord) tous trois réactionnaires.

Les trois derniers se représentent. M. Wandewelbe se retire. La *Vraie France* et la *Croix du Nord* annoncent pour le remplacer la candidature réactionnaire de M. Delbecque, maire de Nieppe.

TOURCOING

NOS DEUX ÉLECTIONS

En annonçant la candidature absolument burlesque de l'omnipotent maire d'Halluin, nous ajoutions que cette candidature nous promettait de la comédie, la campagne électorale de dilicieux moments.

Jusqu'ici cet invraisemblable candidat a réussi à faire parler de lui dans journaux : la *Croix du Nord* et le petit torchon qui paraît tous les huit jours à Tourcoing, et dont les colonnes ne sont remplies que d'injures ineptes dont nous qui ont le tort de ne pas être des cléricaux renforcés. Ce sont ces journaux qui vont nous chanter les louanges de l'illustre maire d'Halluin, de ses capacités administratives et de sa grande intelligence.

Or, nous avons trop appris à connaître M. Lemaître-Bondulle en tant qu'administrateur de la commune, et nous donnerons un aperçu des brillantes qualités de ce candidat du pape.

Quant à M. Varesse-Bourgeois, le maire de Mouveaux, qui se proclame vieux républicain, nous dirons jusqu'où va son républicanisme.

Canton de Tourcoing-Nord

La candidature de M. F. Masurel-Jonglez

L'appui que nous croyons devoir donner à la candidature de M. François Masurel-Jonglez a provoqué des appréciations contradictoires.

Certains républicains trouvent M. Masurel trop modéré et hésitent à lui accorder leurs suffrages. La *Croix du Nord*, par contre, estime que du moment que cet honorable candidat est patronné par l'*Avenir*, c'est qu'il accepte une complète solidarité avec nos idées et nos doctrines politiques et religieuses.

Aux uns et aux autres nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit en annonçant la candidature de M. François Masurel Jonglez.

C'est que dans la situation actuelle du canton nord de Tourcoing, le choix de M. Masurel-Jonglez était le meilleur qui pût être fait. M. Masurel est certes loin de partager toutes nos opinions, et nos divergences sont profondes sur beaucoup de questions politiques, religieuses et sociales.

Mais c'est un républicain, qui pour être modéré, n'en est pas moins loyal et sincère, et dont le républicanisme n'a rien de commun avec celui de M. Paul Lemaître, qui se présente comme candidat catholique républicain, et qui est, en réalité, antirépublicain et catholique de la nuance la plus blanche et la plus cléricale.

Dans ces conditions, aucune hésitation n'est possible. Tous nos amis doivent résolument voter pour M. Masurel-Jonglez, qui, s'il ne partage pas toutes nos opinions, est cependant dans la lutte actuelle le défenseur de la République contre la réaction représentée par M. Lemaître.

La mauvaise foi du « Bien Public »

M. François Masurel père, nous adresse copie de la lettre suivante qu'il a fait parvenir au journal le *Bien Public* en réponse à un article écrit comme toujours avec la plus entière mauvaise foi.

Monsieur le Directeur du journal le *Bien Public*.

Je n'avais pas l'intention d'intervenir personnellement dans la lutte électorale sachant par expérience quels écarts de langage on se trouve parfois entraîné.

Mais en présence des allégations pour le moins téméraires et hasardées que vous venez de publier sous le couvert de l'anonymat comme chef de famille, je crois devoir sortir de la réserve que je m'étais imposée.

Le loyalisme, vous appartient, permettez moi de vous le dire, de faire précéder votre commentaire de la profession de foi de M. François Masurel-Jonglez, si nette, si catégorique et je peux ajouter si sincère, car sa conscience et son éducation ne lui ont jamais révélé de cas où il se soit permis de déguiser la vérité.

Vos lecteurs auraient pu de cette façon se prononcer en toute connaissance de cause entre vos imputations et la déclaration de principes de mon fils.

Au contraire, vous égarant dans le champ des suppositions vous mettez en doute la parole d'un honnête homme et vous donnez à ce candidature un caractère antiréligieux qu'elle n'a pas.

C'est contre des procédés de ce genre que je tiens à protester avec énergie.

Comme cette lettre ne peut être publiée dans votre journal hebdomadaire que dimanche prochain, je crois devoir en donner communication aux électeurs par la voie d'autres journaux.

Je vous présente, Monsieur, mes salutations.

Signé : François MASUREL père.

***

M. Vincent, médecin à Mouveaux, conseiller d'arrondissement sortant, adresse aux électeurs de Tourcoing sud la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Quand, il y a six ans, j'ai accepté la candidature au conseil d'arrondissement, je vous tenais le langage suivant :

Si vous daignez m'envoyer siéger au Conseil d'arrondissement, je ferai tous mes efforts pour défendre les intérêts agricoles, industriels et commerciaux de notre canton, et je serai toujours heureux de me rendre utile à vous.

Confiants dans cette déclaration franche et loyale, vous n'avez pas hésité à voter sur mon nom et je fus élu avec une majorité plus ou moins forte.

Aujourd'hui que le mandat que vous m'avez confié est terminé, je crois avoir le droit de vous dire que j'ai tenu fidèlement mes engagements, rempli mes devoirs de conseiller d'arrondissement et, grâce à votre bienveillance, j'ai pu rendre quelques services à mes concitoyens.

Par mes rapports et mes vœux, vous pouvez vous rendre compte de la large part que j'ai prise aux travaux du conseil d'arrondissement. *Je n'ai manqué à aucune séance*

Etant républicain, j'ai toujours désiré que l'agriculture fût soutenue et encouragée par tous les moyens possibles. C'est pourquoi je me suis constamment préoccupé de tous les moyens qui avaient pour but de relever la situation si digne d'intérêt des cultivateurs, et de protéger les produits du sol contre la concurrence étrangère. Animé de ces sentiments j'ai voté les vœux suivants :

Que les planteurs de tabac soient mieux payés, afin de permettre aux cultivateurs de revenir à cette culture, qui est presque abandonnée dans notre canton ;

Que des droits soient appliqués sur les maïs et sur les produits agricoles étrangers ;

Que les cultivateurs qui possèdent des animaux tuberculeux soient indemnisés de la même manière que ceux dont les animaux sont atteints de péripneumonie contagieuse ;

Qu'une école pratique d'agriculture soit créée dans l'arrondissement de Lille.

Les questions de voirie, de tramway, de chemin de fer, qui avaient été l'objet spécial pour notre canton, je les ai traitées de façon à vous donner la plus grande satisfaction possible. A cet effet, je puis me prévaloir des résultats ci-après :

Une subvention départementale de 3.700 fr. en faveur de la commune de Mouveaux, pour l'achèvement du pavage de la route des Carliers ;

2° L'exploitation complète de la ligne de tramway de Lille à Tourcoing, qui, vous le savez, s'arrêtait au pensionnat de Marcq ;

3° Le maintien du tracé primitif du chemin de fer d'Armentières à Tourcoing, malgré les vives instances d'un conseiller d'arrondissement de Roubaix qui voulait rattacher ce tracé à la ligne de Lille à Mouvaux, en dehors des gares de Croix et de Roubaix.

De plus, au sujet du tramway de Lille à Tourcoing, j'ai fortement les vœux suivants :

1° Que le cr pénètre jusqu'au centre de la ville de Tourcoing ;

2° Que le service soit doublé ;

3° Qu'il soit accordé des cartes d'abonnement.

4° Que le trajet de Lille à Tourcoing se fasse en 1 h. au lieu de 5/4 d'heures.

5° Qu'une réduction de 50 0/0 sur le prix des places soit accordée aux instituteurs et aux institutrices.

Enfin, pour mettre un terme aux justes réclamations des commerçants, industriels et de Mouveaux, j'ai instamment demandé l'exploitation à bref délai de la ligne du tramway de Roubaix à Mouvaux, ce qui, en reste, aura lieu prochainement.

Les questions d'hygiène et de salubrité, qui intéressant à un si haut degré la santé publique et surtout celle de la classe ouvrière, ont attiré d'autant plus mon sollicitude que mon profession m'indiquait me permettant de les traiter avec compétence. A cet effet, j'ai réclamé :

1° La suppression du logement cantonal d'hygiène chargé de visiter les logements insalubres qui existent en si grand nombre dans nos communes rurales, et de faire disparaître toutes les causes qui peuvent nuire à la santé publique ;

2° La vaccination obligatoire des enfants qui fréquentent les écoles publiques.

3° Séparation des eaux du Canal de Roubaix qui traverse l'importante commune de Marcq-en-Baroeul ;

4° La réglation des cimetières loin des habitations.

Les travailleurs, cette classe si intéressante de la société me intéresse au plus haut point, vous savez, à cet l'objet de ma plus grande sollicitude.

C'est pour eux, en effet, que j'ai demandé en vote en faveur du Conseil d'arrondissement, la suppression du droit sur le pétrole, qui est l'éclairage exclusif du pauvre ; l'abolition du travail de nuit des femmes et des enfants ; l'application de la loi sur la protection d'une inspection spéciale sanitaire dans les usines et manufactures, afin de protéger la santé des ouvrières.

La vote d'une loi sur les accidents du travail ;

La fixation de la journée légale à 8 heures ;

Enfin, parmi les autres vœux que j'ai émis, je vous citerai les suivants :

Que le traitement des instituteurs, ces dévoués fonctionnaires de la République, ne soit pas inférieur à douze cents francs, et que l'Etat continue à les payer en cas de maladie ;

Qu'une loi punisse ceux qui emploient des enfants ayant moins de trois ans et ne possédant pas le certificat d'instruction exigé par la loi.

Que les enfants placés en nourrice chez leurs grand'mères soient soumis comme les autres à l'inspection médicale.

Que la commune de Mouveaux, qui possède cinq mille habitants, soit dotée à bref délai d'un bureau de poste ;

Qu'une halle soit bâtie à Rouge-barre, hameau très important de Marcq-en-Barœul, pour les trains qui vont de Lille à Comines et vice versa.

Qu'une passerelle pour piétons soit établie au passage à niveau de la gare de La Madeleine.

Que les droits sur l'alcool soient sur augmentés et que le privilège des bouilleurs de crû soit supprimé.

Que des garanties d'honnêteté et de moralité soient exigées des personnes qui veulent ouvrir des débits de boissons.

Que la prestation en nature soit supprimée.

Qu'il soit créé à Lille un office vaccinal antirabique ;

Que des droits soient appliqués sur le pain étranger ;

Que tous les bulletins de vote soient identiques, afin que chaque électeur puisse en toute liberté et sécurité exprimer ses préférences, sans être exposé à des divulgations souvent très préjudiciables.

Ce dernier vœu ayant une importance capitale pour le suprême maître des électeurs qui, dans les campagnes principalement, se plaignent de ne pouvoir voter librement, je prierai notre vaillant député, M. Dupont, de le soumettre à la Chambre et de décider celle-ci à lui donner force de loi.

Au point de vue des services que doit Conseiller d'arrondissement *républicain* est appelé à rendre, je puis vous affirmer que j'ai toujours été prêt à rendre service et à la disposition des électeurs, *quelle qu'ait été leur opinion politique*, qui ont bien voulu recourir à ma petite influence. Les nombreux services que vous venez admettre dans le services des postes, de la police, de l'octroi, du chemin de fer, des tramways ; celles plus nombreuses encore que j'ai fait rendre au titre de sociétaire de famille ou que j'ai tirée d'ennuis, avec une sympathique bienveillance, me suis occupé d'elles et combien il m'était agréable de pouvoir leur annoncer que mes démarches avaient réussi.

Je suis profondément respectueux de la religion et je dédie qui que ce soit de trouver dans ma vie publique et privée quelque incorrection.

Partisan absolu de la liberté de conscience, j'estime qu'à ce point de vue les ouvriers ont droit à la plus complète indépendance, et je déclare pas les patrons les forcent à des pratiques qu'ils font à contre sœur.

Vous connaissez mes sentiments politiques. Par la propagande active que j'ai faite à toutes les élections, en faveur des candidatures républicaines et notamment celles de M. Dron, notre sympathique député ; par la campagne acharnée que j'ai mené contre les candidatures cléricales ; par mes vœux et la nomination de sénateurs ; par tous mes actes enfin, vous avez pu vous convaincre que je suis consciencieusement et sincèrement républicain et démocrate, que je voudrais voir plus énergique et plus rapide.

Pour terminer, permettez-moi de vous mettre en garde contre mon concurrent qui, n'étant arborer la drapeau blanc que la fin du jour, a pu, sûrement conservateur lui a mis en mains et qu'il a activement accepté, s'empare hypocritement de l'épithète de républicain indépendant a dans l'espoir de vous tromper.

Vous repousserez cet homme faux, complètement illettré et sot, ce maître sot il est incapable qui a été rétiu aux dernières élections municipales grâce à l'appui des jésuites du Haut-Mont et aux calomnies de toutes sortes qu'il a déversées sur ces hommes beaucoup plus honorables que lui et par votre discipline habituelle et votre vote unanime de dimanche, vous prouverez une fois de plus que le canton sud de Tourcoing est gagné pour longtemps à la République.

Mes chers concitoyens,

Si la façon dont j'ai rempli mon mandat vous donne satisfaction, je vous prie de m'en donner la renouvellement. Ce sera pour moi la plus belle récompense de mes efforts passés et le meilleur encouragement à l'avenir.

Vive la République !

V. VINCENT,

Conseiller d'arrondissement sortant.

Réunion socialiste à Wasquehal

Dimanche soir à 6 heures, avait lieu chez M. Augustin Verhaeghe, cabaret des Trois-Couronnes, grande place, une conférence publique et contradictoire organisée par le parti ouvrier (socialiste) révolutionnaire. Environ 70 personnes environ assistaient à la réunion. On procède d'abord à la formation du bureau. Calmes est proclamé président d'honneur, puis le citoyen Rasseur, président ; Wart et Dubled sont nommés assesseurs.

Calmes ouvre la discussion en disant qu'il a mis son efforce de faire ressortir les avantages du socialisme pour l'ouvrier ; il invective la bourgeoisie et capitale la différence de traitement des ministres et l'anarchiste, disant qu'il faut mépriser ce dernier qui ne vaut pas le second. Il fait allusion à mais les candidatures des citoyens Desobry et Debarbieux pour le canton Sud-Ouest.

Le citoyen Dubled, conseiller municipal de Roubaix, prend ensuite la parole. Il parle des réformes déjà accomplies par le nouveau conseil ouvrier : augmentation du salaire, baisse du nouveau tarif des octrois, sur fromage fin, le lièvre, etc., la poudre de riz, le savon (du Congo), etc. etc. : il jusqu'à que ce tarif qui le communiquait.

Vient ensuite le tour de Debarbieux qui invite ses électeurs à voter pour lui et leur promet qu'ils n'auront pas à s'en plaindre.

Deux autres citoyens ont encore pris la parole mais ils n'ont fait que répéter ce qu'avaient dit les précédents.

La réunion s'est terminée à 8 heures sur l'ordre du jour suivant :

Les électeurs du canton Sud-Ouest, réunis dans la salle des Trois-Couronnes à Wasquehal s'engagent à porter leur voix aux électeurs prochaines sur les citoyens Desobry et Debarbieux.»

Lycée de Tourcoing.

On nous communique les résultats obtenus par les élèves du Lycée aux baccalauréats de l'enseignement secondaire moderne.

Sur 20 élèves présentés, 16 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et 15 ont été définitivement reçus bachelers par le Ministre.

Notons qu'un élève a obtenu la mention Très Bien ; que trois élèves ont eu la mention honorable B et en quatre la mention Assez Bien.

Voici les noms des lauréats:

M. Claeysson, mention Très Bien. — MM. Jacquier, Torelle et Rousseau, mention Bien.

MM. Petit, mention assez bien. Dorenne, mention assez bien. De Raysacher, mention assez bien. Jourdain Ernest, Choffat, Cossart, Raviart, Hiego, Jourdain Emile, Brisbarre.

Nous sommes heureux de pouvoir joindre à cette première série de lauréats, les noms de M. Boisson, reçu le 5e sur 40 concurrents à l'Ecole supérieure de commerce de Paris. M. Léger, reçu le 5e sur 65 candidats à l'Ecole vétérinaire d'Alfort. MM. Conia Emile et Bouchez Jules, reçus, le premier, à la 1re place, l'autre, le second, sur 400 candidats, 220 admissibles, au concours d'admission dans l'administration des Douanes.